



Aide à la personne et hébergement

Par **xenda_old**, le **11/12/2007** à **11:56**

bonjour,

je suis à la recherche d'informations pour renseigner une personne qui ne sait pas comment se sortir d'une situation :

il s'agit d'une personne âgée, handicapée, en fauteuil.

elle a accueilli dans un logement, au dessus de son habitation, et lui appartenant, une personne pour que cette dernière lui tienne compagnie, soit une présence rassurante en cas de difficulté (surtout la nuit) et l'aide dans des petites tâches quotidiennes.

aucun contrat, ni de travail, ni de location n'a été fait.

à ce jour, la personne âgée voudrait que la personne dite "aidante" quitte ce logement afin de pouvoir la remplacer car cette dernière ne répond pas du tout aux attentes de la personne âgée, cette personne qui devait être une aide est en fait malade, prend des médicaments la nuit et n'est pas en mesure de répondre aux alertes de la personne âgée.

comment la personne âgée peut-elle faire partir la personne "aidante" sans que cette dernière ne se retourne contre elle ?

merci de vos réponses